

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS 376 ET 380

AVIS PUBLIC est donné de l'entrée en vigueur des règlements suivants :

Règlement 376                    pour emprunter la somme de 2 560 000 \$ afin de pourvoir aux travaux de mise à niveau du système d'ozonation à l'usine de filtration

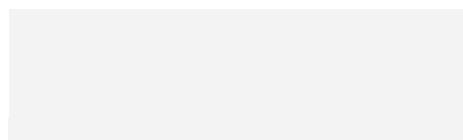
Adoption par le conseil : 21 avril 2020  
Approbation par les personnes habiles à voter : 4 au 19 juin 2020  
Approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : 12 août 2020

Règlement 380                    décrétant divers travaux de réfection des infrastructures sur la rue Marleau ainsi qu'un emprunt de 2 130 000 \$ pour pourvoir au paiement desdits travaux

Adoption par le conseil : 16 juin 2020  
Approbation par les personnes habiles à voter : 2 au 17 juillet 2020  
Approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : 22 juillet 2020

Afin de respecter les règles de santé publique émises par les autorités gouvernementales dans le cadre de la COVID-19, les règlements mentionnés précédemment peuvent être consultés sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : <https://www.ville.valleyfield.qc.ca/reglements-municipaux>.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 14 août 2020.



Micheline Lussier, OMA  
Greffière adjointe